

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AGGLO PAYS D'ISSOIRE

L'an deux mille dix-sept,

Le 28 janvier à huit heures trente,

LE CONSEIL DE COMMUNAUTÉ de l'AGGLO PAYS D'ISSOIRE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire dans la salle des fêtes de Parent, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BACQUET, Président.

Date de convocation : 20/01/2017

Date d'affichage : 06/02/2017

Nombre de Membres :

En exercice :	126
Présents :	102
Votants :	111
Pour :	111
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents avec voix délibérante : Mesdames et Messieurs ALLART Sébastien, ARCHIMBAUD Guy, ASTIER Raymond, BACQUET Jean-Paul, BARDY André, BARRAUD Bertrand, BARRÉ Annick, BARTHOMEUF Serge, BASTIEN Gérard, BAYSSAT Marie, BERIOT Didier, BERNARD Jean-Paul, BERTHELOT Pascal, BESSEYRE Fabien, BESSON Jean-Louis, BLANJARD Michel, BOURG François, BOURGNE Françoise, BOYER Elie, BRONNER Ulrick, BRUN Pascale, BRUNETTI Graziella, CHABAUD Christian, CHALLET Vincent, CHANAL Jean-Paul, CHANIMBAUD Lionel, CHANY Georgette, CHASSANG Jean-Pierre, CHASSANY Georges, CHAZALON Robert, CHEYNOUX Gérard, CODRON Maryse, COLLET Jean-Pierre, THEVENET Emilie (suppléante de CONTOUX Michel), CORREIA Emmanuel, COSTE Yves, COSTON David, CREGUT François, CROUZET Jean-Yves, CROZE Yves-Serge, DENAIVES Catherine, DESGEORGES André, DESVIGNES Jean, DUBESSY Florence, DUBOST Philippe, DYNDAS Eric, ESBELIN Nicole, ESPEIL Michel, FANJUL José, MAISONNEUVE Alain (suppléant de FRADIN Guy), MONTABRUT Paulette (suppléante de FRAISSE Pierre-Luc), GARNAVAULT Philippe, GAUDRIAULT Damien, GOUEZEC Jean-François, GREGOIRE Nathalie, GREGORIS Cécile, GUEUGNOT Jean-Pierre, HERBST Nadine, HERCEGFI Serge, IGONIN Bernard, JAFFEUX Sébastien, JOLIVET Sylvie, KAROUTZOS Christian, LABUSSIÈRE Jean-Marc, LAGARDE Maguy, LAMOUREUX Jean-François, LANCRENON Maria, LE GAL Claude, LEGENDRE Denis, LENEGRE Jean-Louis, PAGESSE Pierre (suppléant de LETELLIER Josiane), LIVET Bertrand, MAERTEN Christian, MAHOUDEAUX Gaëlle, MARAIS René, MARTINANT Pierre, MASSEBOEUF Claude, MEALLET Roger-Jean, MERLE Jean-Claude, MOREL Jacques, NICOLLET Michel, OLIVIER Christian, PAILLONCY Brigitte, PELISSIER Patrick, PELOU Michel, PERRON Jean-Yves, PIERZCHALA Freddie, POMEL Michel, RAVEL Pierre, RKINA Mohamed, ROCHE Roger, ROCHETTE Christophe, RODDIER Gilles, ROUBERTOU Didier, ROUSSEL Chantal, SAUVANT Jean-Pierre, THEVIER Gérard, TINET Georges, MONDILLON Laëtitia (suppléante de TOULOUZE Michel), VARISCHETTI Martine, VEISSIERE Bernard, VIALLET Richard.

Absents ayant donné pouvoir : ALETON Danielle à BLANJARD Michel, BONNAFOUX Daniel à TINET Georges, COSTON Marie à BARRÉ Annick, GAUTHIER Isabelle à BRONNER Ulrick, JAMON Marc à BARRAUD Bertrand, PEREIRA-MAURIAT Christine à BRUNETTI Graziella, PETEILH Sandra à PAILLONCY Brigitte, ROUX Bernard à COSTE Yves, SALVINI Luc à VARISCHETTI Martine.

Absents représentés : CONTOUX Michel, FRADIN Guy, FRAISSE Pierre-Luc, LETELLIER Josiane, TOULOUZE Michel.

Absents : BARBET Laurent, BERLU Lydie, DABERT Jean-Claude, DE MULDER Jean-Pierre, DESCOUTEIX-GENILLIER Juliette, DRUELLE Jean-Claude, GELLY Guy, GIMEL Edwige, GRAILLE Jean-Louis, LEROY Véronique, MARUCA Vincent, MONIER-FIEVET Jean-Marc, PRADIER Laurent, SAUX Marie-Pierre, TIXIER Luc.

Secrétaire de séance : Pascal BERTHELOT

MODALITES DE PAIEMENT DE LA TAXE DE SEJOUR

Rapporteur : Monsieur le Président

VU l'article 44 bis de la Loi de Finance pour 2015 ;

VU les articles L2333-26 et suivants du CGCT ;

VU l'article L5211-21 du CGCT ;

VU l'article L5722-6 du CGCT ;

VU l'article L133-7 du code du tourisme ;

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 30 juin 2015 fixant les nouveaux tarifs de taxe de séjour ;

CONSIDERANT qu'il convient de prévoir un rythme uniforme d'encaissement de la Taxe de Séjour sur le nouveau périmètre communautaire ;

OUI l'exposé de Monsieur le Président,

Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité de solliciter des hébergeurs un versement trimestriel de la Taxe de Séjour. Les hébergeurs disposeront de 30 jours, au terme de chaque trimestre civil, pour établir leurs déclarations et adresser leurs règlements à la Trésorerie Municipale d'Issoire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme :

Le Président,

Jean-Paul BACQUET



Reçu à la Sous-Préfecture
d'ISSOIRE le
- 6 FEV. 2017



Publié et certifié exécutoire
Issoire, le 06/02/2017

Transmis à la Sous-Préfecture d'Issoire le 06/02/2017